



[Les Choucas sont fiers d'offrir une Randoline à la Maison d'accueil spécialisée de Mont-Saint-Martin.](#)

Juliette ne s'est pas fait prier. L'ânesse brune a assuré le show, hier après-midi, devant la Maison d'accueil spécialisée (MAS) à Mont-Saint-Martin. Harnaché à une Randoline, l'animal a montré à tous, résidents, personnels et invités, l'utilité de ce véhicule tricycle capable de parcourir la plupart des chemins. La Randoline peut accueillir deux passagers qui n'ont plus l'usage de leurs jambes, avec le conducteur qui tient un âne, un poney ou un petit cheval à la longe et le guide, et un deuxième accompagnant, debout à l'arrière du véhicule.

« La sécurité de l'ensemble est assurée par une poignée qui permet d'actionner le circuit de freinage. L'un des accompagnants peut aussi actionner une poignée de séparation d'urgence qui découple la charrette et l'âne puis bloque la roue avant », détaille Daniel Mulder. Le président de l'association Les Choucas revient sur la genèse du projet : « L'an dernier, une dame de la MAS m'avait interpellé sur le cas de pensionnaires qui ne pouvaient plus se rendre au centre équestre. L'association avait dès lors donné son accord de principe pour l'acquisition d'une Randoline. »

1 500 litres de jus de pommes vendus

Créée en 1988, l'association des Choucas regroupe des élèves de l'ensemble scolaire des Récollets de Longwy, du lycée Mathias-Adam de Pétange ainsi que de l'Institut médico-éducatif (IME) de Chenières. Ensemble, les trois structures œuvrent pour venir en aide à des personnes handicapées par différents biais.

Afin de financer l'achat de la Randoline, d'une valeur de 7 800 €, des élèves ont organisé diverses actions, dont celle des Vergers de l'espoir, appelée également Le Jus de pomme de la solidarité. Le but était de récupérer des pommes non utilisées pour en faire du jus, le

vendre. « 1 500 litres ont été vendus, souligne Daniel Mulder. Nous avons également vendu des bougies au profit de Noël de joie. » Sans compter un gros coup de pouce. « Nous avons bénéficié d'un chèque de 5 000 € de l'hypermarché Auchan Pôle Europe, qui avait sélectionné notre projet dans le cadre du concours Ensemble pour la jeunesse, lancé à l'occasion des 20 ans de la Fondation Auchan. »

Hier, Christophe Fratini, proviseur des Récollets, a souligné « le travail des élèves, qui ont réussi la prouesse de rassembler la somme nécessaire en six mois. » Hugues De Valonne, président de l'Association lorraine d'aide aux personnes gravement handicapées et José Salas, directeur de la MAS de Mont-Saint-Martin, ont remercié tous les acteurs de cette belle aventure. « La Randoline va désormais rejoindre les écuries du Railly, à Rouvrois-sur-Othain. Nos résidents s'y rendent une fois par semaine. Afin que la machine serve au plus grand nombre, nous la mettrons à disposition de tous » , assure encore José Salas. « Pas question qu'elle reste inutilisée sous une bâche, dans un coin » , conclut Christophe Fratini.